



Commune de Kilstett
Département du Bas-Rhin
République française

ARRETE MUNICIPAL
Portant fermeture totale du Passage à niveau n°18
franchissant un chemin d'exploitation
hors agglomération

N° 24/2024

Le Maire de la commune de KILSTETT

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2213.1 à L2213.6
VU le Code de la Route et notamment les articles R 411-8,R 413-1 ;
VU l'instruction Interministérielle sur la signalisation routière quatrième partie, huitième partie ;
VU la demande de la SNCF en date du 16 juillet 2024 ;

Considérant que les travaux de renouvellement de voie sur la ligne SNCF de Strasbourg à Lauterbourg au passage à niveau n°18 de la SNCF par la société Alsace Nacelles Services de Weyersheim, nécessitent une interdiction de la circulation ;

ARRETE

Article 1 : du 22 juillet au 25 juillet 2024 de 7h30 à 16h30, le passage à niveau n°18 franchissant un chemin d'exploitation est interdit à toutes circulations ; véhicules routiers, piétons, cyclistes et bétails compris ;

Le stationnement dans la zone des travaux est interdit.

Article 2 : Compte tenu de la nature du chemin, il n'y aura pas de déviation routière mise en place pour la circonstance.

Article 3 : La signalisation réglementaire conforme aux dispositions de l'Instruction Interministérielle sur la signalisation routière (quatrième partie, huitième partie) sera mise en place par la SNCF

Article 4 : les dispositions définies par le présent arrêté prendront effet de la mise en place de la signalisation prévue à l'article susvisé.

Article 5 : les dispositions définies par le présent arrêté annulent et remplacent toutes les dispositions contraires antérieures.

Article 6 :

Messieurs

- le Directeur de l'entreprise SNCF Infrapôle Rhénan – Unité Travaux
sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur, et dont ampliation sera adressée aux:

- Directeur du Service d'Incendie et de Secours du Bas-Rhin,
- Commandant de la Brigade de Gendarmerie de La Wantzenau.

Kilstett, le 17 juillet 2024



Le Maire

Francis LAAS